

**Deuxième confinement :  
quelles infos utiles?**

les cabinets  
restent  
**OUVERTS**

**Avec les EPIs adaptés pour toute l'équipe**

- En respectant les **gestes barrières**
- En **renouvelant l'air** entre chaque patient de façon adaptée
- En **évaluant le risque de nos patients**
- En adaptant mon agenda si nécessaire
- En accord avec la médecine du travail pour mes employés « vulnérables »

le sfcd répond  
à vos  
questions



Je m'  
**ARRETE?**

- **J'ai un test positif COVID-19** : si je dispose d'un arrêt maladie, je perçois mes IJ sans carence indépendamment de mes symptômes
- **Je suis vulnérable** : si les conditions de sécurisation du poste ne peuvent être remplies, je perçois les IJ sans carence
- **Je suis cas contact** : l'information est floue (nous sommes désolées impossible d'être claires)
- **Je garde mes enfants** : VIGILANCE les conditions ont changé

Des moyens  
pour la  
**Continuité  
de soins?**

Téléconsultation

**La convention ne prévoit pas de téléconsultation pour le chirurgien dentiste à ce jour**

Pas de cotation, pas de rémunération, pas de cadre conventionnel.

Pour le moment la profession n'est pas éligible au télé-soin.

Je réalise  
des  
**Tests  
Covid?**

**Les chirurgiens dentistes sont cités parmi les professionnels habilités à réaliser des tests COVID 19 et une cotation a été proposée avec facturation**

Attention : Pour réaliser ces prélèvements, il faut un circuit spécifique avec des tubes, étiquettes et un circuit pour la récupération et l'analyse de ces prélèvements !

Les tests à ce jour sont recommandés pour les personnes symptomatiques

Il n'est pas recommandé de recevoir des patients symptomatiques dans votre structure de soins dentaires !

SFCD  
vigilance

E-  
**CPS?**

Cette appli disponible sur tous les smartphones est utile

- Pour vous déplacer : Votre CPS enregistrée en numérique fait valoir votre droit de sortie en tant que professionnel de santé.
- Pour recevoir des informations dédiées aux professionnels de santé